



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

assurance grêle

Question écrite n° 668

Texte de la question

M. Jean-François Chossy appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la demande formulée en 1995 par le Gouvernement auprès du chef de service de l'inspection générale des finances ainsi que du vice-président du conseil général du génie rural, des eaux et forêts de mener une mission conjointe visant à expertiser le régime actuel de l'assurance grêle pour en analyser les problèmes soulevés et de proposer des voies d'action permettant d'améliorer la situation actuelle, tant dans le domaine de la prévention que dans celui des mécanismes d'assurance. Il lui demande quelles ont été les conclusions des travaux de cette mission et si des mesures pratiques ont été mises en oeuvre.

Texte de la réponse

La mission conjointe de l'inspection générale des finances et du conseil général du génie rural, des eaux et des forêts réalisée en 1995 a permis une analyse des problèmes soulevés par l'assurance grêle et a donné lieu à des consultations des différents partenaires concernés, notamment les organisations professionnelles agricoles et les compagnies d'assurance. A l'issue de ces consultations, il a été décidé en 1996 de maintenir l'effort d'incitation à l'assurance grêle en direction des producteurs de fruits, de légumes-feuilles et de légumes-fruits et de réaliser un effort d'incitation supplémentaire en direction des jeunes agriculteurs (décret n° 96-679 du 31 mai 1996). Parallèlement, l'établissement d'un référentiel technique des filets paragrêle est à l'étude afin que soit déterminée leur assurabilité ainsi que l'examen des conséquences de l'installation de ces filets sur d'autres risques, notamment le gel. Dans ces conditions, le ministère de l'agriculture et de la pêche a proposé de prolonger en 1997 et en 1998 le dispositif d'incitation à l'assurance grêle en vigueur en 1996.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 668

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 1997, page 2276

Réponse publiée le : 28 juillet 1997, page 2480